

Les effets des produits chimiques sur la santé et la sécurité

Les produits chimiques présentent des dangers pour les personnes, les installations ou l'environnement :

- intoxications aiguës,
- asphyxie,
- incendie,
- explosion,
- pollution...

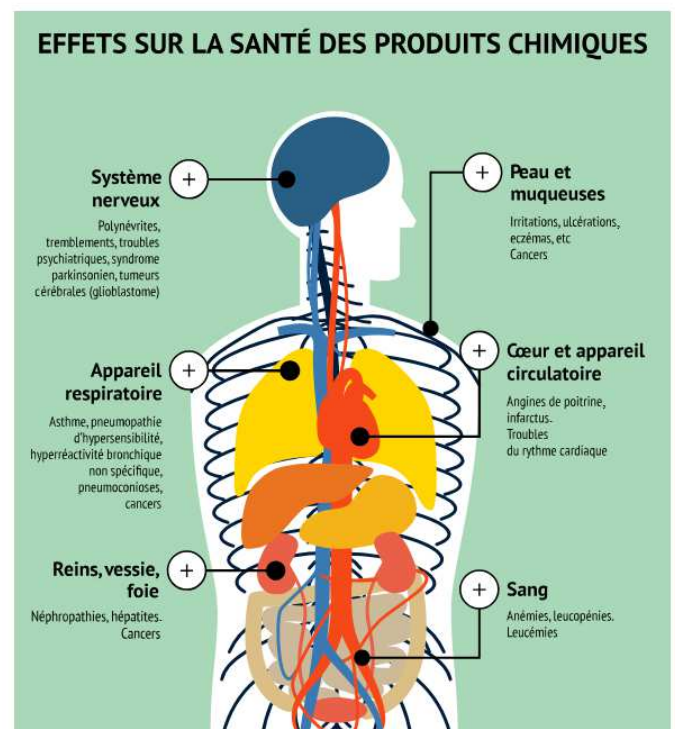
Ils peuvent aussi provoquer **des effets plus insidieux, après des années d'exposition** du travailleur à de faibles doses, voire plusieurs années après la fin de l'exposition.

La nature des effets sur la santé dépend de plusieurs paramètres :

- Caractéristiques du produit chimique concerné (**toxicité, nature physique...**) ;
- Voies de pénétration dans l'organisme (**respiratoire, cutanée ou digestive**) ;
- **Mode d'exposition** (niveau, fréquence, durée...) ;
- **Etat de santé et autres expositions de la personne** concernée (pathologies existantes, prise de médicaments, consommation d'alcool ou de tabac, expositions environnementales...).

Ces effets peuvent apparaître :

- **en cas d'exposition sur une brève durée** (intoxication aiguë) : brûlure, irritation de la peau, démangeaison, convulsion, ébriété, perte de connaissance, coma, arrêt respiratoire... ;
- **après des contacts répétés, même à faibles doses,** (intoxication chronique) : eczéma ou asthme, silicose, cancer (mésothéliome...), insuffisance rénale, troubles de la fertilité...



© pour L'INRS

www.inrs.fr/risques/chimiques



Les pathologies dues à des produits chimiques peuvent apparaître plusieurs mois ou plusieurs années après l'exposition. Dans le cas des cancers professionnels, **ils peuvent apparaître 10, 20, voire 40 ans après l'exposition.**



Bon à savoir : Ces dangers immédiats et différés doivent être pris en compte dans le cadre **d'une démarche de prévention des risques chimiques.**

Source : <https://www.inrs.fr/risques/chimiques/effets-sante-securite.html>



Perturbateur endocrinien

Un perturbateur endocrinien est une substance ou un mélange de substances, qui interfère avec le **système hormonal** des organismes vivants et altère les fonctions du **système endocrinien** et de ce fait induit des effets néfastes **dans un organisme intact, chez sa progéniture ou au sein de (sous)-populations** » Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé de 2012 et endossée par la Commission Européenne.

Les perturbateurs endocriniens se retrouvent dans de nombreux objets et produits de la vie **courante (produits ménagers, détergents, produits de traitement des cultures, cosmétiques, produits alimentaires, etc.)**. Ils sont également présents dans l'environnement du fait d'une contamination des différents milieux (eaux, sédiments, sols, air, etc.). Les [études de biosurveillance](#) dans la population française ont montré une imprégnation généralisée de la population, notamment des enfants, par certains de ces produits (phtalates, bisphénols, pesticides, PCB, etc.).

Leurs effets sur la santé humaine sont complexes et encore mal connus, mais de plus en plus de données scientifiques suggèrent qu'ils altèrent de nombreuses fonctions du système hormonal, appelé système endocrinien : fonctions reproductives, thyroïdiennes, métaboliques, surrénaliennes, etc.

De plus, les données montrent que la période des « [1000 jours](#) » qui s'étend du développement prénatal et à la petite enfance, est particulièrement vulnérable aux effets des perturbateurs endocriniens et doit être un objet d'attention prioritaire.



LIMITER LES EXPOSITIONS AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE)



[Pour consulter la fiche : c'est ici !](#)

Un conseil :

On évite d'utiliser des produits ménagers en spray. Dans tous les cas, on respecte les conditions d'utilisation.

Pourquoi ? Les sprays diffusent dans l'air des substances chimiques qui, une fois respirées, peuvent irriter les poumons.

On remplace le spray par quoi ? un chiffon microfibre avec de l'eau chaude, du vinaigre blanc ou un nettoyeur vapeur pour nettoyer vitres et miroirs.

Une application permet aux consommateurs d'obtenir des **informations sur l'éventuelle présence de substances** extrêmement préoccupantes (SVHC pour Substances of Very High Concern), en scannant le code-barres d'un produit.

[C'est ici](#)

Les bonnes pratiques

Consulter la **Fiche de Données de Sécurité** des produits chimiques que vous utilisez. Elle comporte les informations essentielles relatives aux risques et dangers des substances chimiques.

Ne pas mélanger

- Des produits alcalins avec des produits acides
- Des produits alcalins chlorés avec des produits acides
- 2 produits différents entre eux

Le mélange de certains produits peut provoquer des émanations dangereuses. Par exemple, le mélange de l'eau de javel avec un produit contenant de l'acide (décapant, détartrant,...) ou de l'ammoniac entraîne la formation d'un mélange gazeux nocif pouvant provoquer une irritation des yeux, une toux, des crises d'asthme, des nausées, etc.

Ne pas utiliser

- Un produit stocké dans un récipient non identifié
- Des produits au-delà de la DLU - Date Limite d'Utilisation - sauf après accord du fournisseur
- Un dosage autre que celui recommandé
- Pulvériser sur la lavette et non sur le support

Ne pas stocker

- Un produit dans un récipient non identifié et non rincé
- Un produit chimique dans un autre récipient que celui d'origine



Porter les EPI adaptés



Manipuler les produits avec précaution afin d'éviter tout risque de projection



Ne pas mélanger des produits entre-eux



Respecter le dosage préconisé



Respecter les conditions de stockage indiquées sur l'emballage

Privilégier les produits labellisés

Les labels environnementaux ci-dessous sont recommandés par l'ADEME pour les produits pour lave-vaisselle, liquide vaisselle, lessive, nettoyant multi-usage, nettoyant WC, nettoyant vitres, nettoyant pour le sol). Ils signalent les produits qui limitent leurs impacts sur l'environnement (moins de rejets toxiques, plus facilement biodégradables...).



EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr/labels-environnementaux



Testez-vous !

1. Les produits sont dans le commerce, c'est donc qu'ils ne sont pas dangereux. **VRAI** **FAUX**
2. J'utilise le même produit depuis 18 ans, je ne suis pas malade, je suis vacciné ! **VRAI** **FAUX**
3. C'est un produit naturel donc il n'est pas dangereux. **VRAI** **FAUX**
4. Je manipule des produits dangereux seulement de temps en temps, donc ce n'est pas grave. **VRAI** **FAUX**
5. Un produit chimique qui sent bon, n'est pas un produit dangereux. **VRAI** **FAUX**



Réponses

1. Faux : la plupart des produits dangereux sont autorisés à la vente
2. Faux, certaines maladies peuvent apparaître jusqu'à 40 ans après l'exposition et il n'y a pas de vaccin
3. Faux de nombreux produits naturels sont dangereux (amiante, silice, certaines huiles essentielles...)
4. Faux une explosion même occasionnelle peut avoir de graves conséquences
5. Faux, il n'y a aucun lien entre l'odeur d'un produit et sa toxicité

Recommandations pour le stockage et le rangement des produits

Les fiches de données de sécurité doivent être accessibles pour chaque produit.

Les produits sont rangés **immédiatement après utilisation** afin de faciliter l'organisation du travail.

Ils sont **conservés loin de toute source de chaleur** pour éviter les émanations toxiques et réduire le risque d'accident.

La gestion du stock des produits est réalisée dans le but d'en optimiser la gestion et ainsi d'éviter les risques de rupture et le surstock.

Les produits sont rangés par catégories en veillant à appliquer **la règle PEPS** : « premier entré, premier sorti » et à mettre en place une séparation physique des produits présentant des incompatibilités de stockage, (exemple : les produits acides éloignés des produits alcalins)

Le local d'entretien doit répondre à des règles d'hygiène en distinguant zone propre et zone sale, en carrelant les sols et surfaces, en équipant le local d'un vidoir suspendu et d'un siphon pour respecter la marche en avant et limiter la contamination.

L'affichage de panneaux de signalisation, le dimensionnement du local, l'intégration d'une armoire ventilée permettent d'assurer la circulation des matériels, des personnes en toute sécurité.

Une procédure d'élimination des produits inutiles ou périmés est prévue.



Pour aller plus loin

[Labels Environnementaux Consommer responsable ! Oui, mais comment ?](#)
[Une plaquette pour vous guider à la maison](#)



Bon à savoir :

L'opération de nettoyage peut générer d'autres risques :

- Chute de hauteur, glissades
- Trouble musculo-squelettiques - TMS
- Electrisation, électrocution, brûlures
- Horaires atypiques...